Appel à projets 2023 : Concrétiser la mise en œuvre d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)



Jusqu'au 22 mars 2023, communes et intercommunalités (ou les éventuels partenaires éligibles) peuvent déposer leur candidature pour l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » lancé par l'Office français de la biodiversité.

Pour la 7e année consécutive, l'OFB donne l'occasion aux communes et intercommunalités de réaliser un diagnostic précis de leur territoire pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

En plus d'un inventaire naturaliste, la démarche ABC inclut la sensibilisation et la mobilisation des élus, des acteurs socio-économiques et des citoyens ainsi que la définition de recommandations de gestion ou de valorisation de la biodiversité. L'objectif est d'identifier les enjeux de biodiversité du territoire et d'aider la collectivité à agir en les intégrant dans ses actions et stratégies.

En lançant ce 8ème appel à projets ABC, l'OFB souhaite poursuivre son soutien aux collectivités volontaires avec un montant dédié indicatif de trois million d'euros.

Légende : Atlas de la biodiversité communale de Saint Loup Terrier (Ardennes). Crédit photo : Céline Lecomte / www.celinelecomte.com

Liens utiles
Tous les détails de l'appel à projets
Contact

atlasbiodiversitecommunale@ofb.gouv.fr